Retrouvez nous sur www.vascoeuil.fr

BULLETIN COMMUNAL DE VASCOEUIL

N°34 **Janvier 2020**

Sommaire

Le mot du Maire 1

Brèves communales 2

Actualités 2019 4

Nouveaux arrivants 5

Actualités locales 6

Plan climat air énergie 7

Centre de Loisirs 8

État civil 9

Les associations 10

La page des Écoles 16

En pratique 19

Aide à l'Habitat 21

Le mot du Maire

« Le seul fait de rêver est déjà très important. Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences. Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants. Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je vous souhaite de résister à l'enlisement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille. Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable. »

Jacques Brel

Joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et tous !

BREVES COMMUNALES

Bilan de nos opérations recyclages

Notre projet nommé **« du papier pour vos projets »** (véolia rachète nos papiers usagés et les recycle) démarré en 2018 a porté ses fruits.

En février dernier nous sommes arrivés au bout de ce celui-ci, nous avons pu faire venir Véolià pour le ramassage de la Collecte.
Avec l'aide des enseignants, des Atsem (agent territorial spécialisés des écoles maternelles), du Maire, de moi-même et de quelques parents et élèves bénévoles nous avons rempli la benne de 4 Tonnes de papier.

Notre programme « Harry' s » (dans cette démarche que Harrys et TerraCycle® s'associent pour donner une seconde vie à vos emballages de pains de mie, pains spéciaux et viennoiseries. Chaque unité collectée permettra de lever des fonds pour des associations.) suit son cours, les collectes sont bonnes, à l'heure d'aujourd'hui nous avons déjà récolté 6980 points soit l'équivalent de 140 €. Pour partciper déposé vos emballages de pain de mie et viennoiseries toutes marques en Mairie ou à l'école de Vascoeuil.

Le parking Rue de la Gare

Le parking Rue de la Gare débuté en 2018 et comprenant 40 places est quasiment terminé, les graviers seront mis en place au printemps.

Mise en place d'un Candélabre Rue de la Queue de Bois

A la demande des habitants de cette rue, un candélabre à été mis en place

Arrivée d'une conserverie

Après avoir testé son idée pendant environ d'un an, Mireille Pellevilain a créé sa société Mir'yamm la Normandie dans le but de valoriser les légumes locaux.
Elle a choisi Vascoeuil pour y implanter son laboratoire de transformation
Suite à une reconversion professionnelle, Mireille a élaboré plusieurs recettes de Tartinables inspirées de ses origines libanaises,
D'où le slogan de l'entreprise : "Légumes d'ici, Saveurs d'ailleurs"

Elle vient d'obtenir son label bio, et prépare déjà plusieurs nouveaux produits, toujours dans le même esprit, cad à base de légumes normands, et relevés par des épices d'ailleurs

Vous pouvez retrouver les Tartinables Mir'yamm chez Graine des Champs à Vascoeuil

Chomage : des règles qui changent au 1er novembre 2019

Publié le 14 octobre 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
Illustration 1Crédits : © gpointstudio - AdobeStock

Durée minimale de travail, rechargement des droits, réduction de l'indemnité en fonction des revenus, démission, indépendants... La réforme de l'assurance chômage prévoit un certain nombre de nouveautés à partir du 1er novembre 2019. Le point avec *Service-public.fr*.

Principales nouveautés prévues au 1er novembre 2019 :

- Durée minimale de travail
  Pour avoir droit au chômage, il faudra avoir travaillé 130 jours (910 heures soit 6 mois) sur les 24 derniers mois (contre 4 mois sur les 28 derniers mois jusqu'à présent).
- Rechargement des droits
  Le seuil minimum sera porté à 6 mois (contre 1 mois à ce jour). Il faudra avoir travaillé 6 mois pour bénéficier du rechargement de ses droits.
- Réduction de l'indemnité en fonction des revenus
  Les salariés ayant des revenus supérieurs à 4 500 € bruts par mois subiront une réduction de leur indemnité de 30 % à partir du 7e mois avec un plancher fixé à 2 261 € nets par mois.
- Démission
  Les salariés ayant au moins 5 ans d'ancienneté dans leur entreprise pourront bénéficier de l'assurance chômage en cas de démission pour réaliser un projet professionnel.
- Indépendants
  Les travailleurs indépendants pourront toucher, sous certaines conditions (notamment des revenus antérieurs d'au moins 10 000 € par an sur les deux années précédentes), une indemnisation de 800 € par mois pendant 6 mois.

D'autres mesures concernant la réforme de l'assurance chômage entreront en vigueur plus tardivement. Il s'agit par exemple :

- de la mise en place au 1er janvier 2020 d'accompagnements spécifiques pour les nouveaux inscrits à Pôle emploi mais aussi pour les travailleurs précaires (alternance ou cumul prolongés entre contrats courts et chômage) ;
- du nouveau mode de calcul des indemnités chômage calculées, à partir du 1er avril 2020, non plus sur les seuls jours travaillés mais sur le revenu mensuel du travail.

Textes de référence

- Décret du 26 juillet 2019 relatif au régime d'assurance chômage
- Décret du 26 juillet 2019 relatif aux nouveaux droits à indemnisation, à diverses mesures relatives aux travailleurs privés d'emploi et à l'expérimentation d'un journal de la recherche d'emploi

Aux nouveaux arrivants

Si vous êtes nouvellement installés dans notre Commune, veuillez avoir la gentillesse de vous faire connaître en Mairie.

Nous serons heureux de vous accueillir lors des traditionnels vœux du Maire le vendredi 17 Janvier 2020 à partir de 19h00 à la salle Jacques DELAPORTE

Démarches à effectuer par les nouveaux habitants :

- Inscription sur les listes électorales (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).
- Changement d'adresse sur la carte d'identité
- Changement d'immatriculation sur la carte grise (ants.fr).
- Changement de domicile à signaler au centre des impôts.

Recensement service national

Dès le jour de votre 16ème anniversaire ou dans les trois mois qui suivent, présentez-vous (ou votre représentant légal) à la Mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et, si besoin, tout document justifiant de la nationalité française.

Une attestation de recensement vous sera délivrée par la Mairie ; elle vous sera indispensable pour vous inscrire aux examens et concours de la fonction publique, BEP, BAC, permis de conduire.

Élections Municipales 2020

Pour pouvoir voter lors des élections Municipale des 15 et 22 mars 2020
Il est possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020
(sauf circonstances particulières)

Plus d'informations à l'adresse ci-dessous :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

LA FIBRE AU CŒUR DU VILLAGE

Comme prévu, les dernières étapes du **déploiement de montée en débit** sont arrivées sur Vascoeuil en juillet 2019. Passé le délai d'ouverture commerciale de 10 semaines. Un technicien du fournisseur d'accès Orange est venu sur site afin de réaliser **la dernière étape** qui consistait à relier toutes les lignes téléphoniques de la commune à l'armoire connectée à la fibre. Nous avons positionné cette armoire à côté du salon de coiffure. **Cette migration des lignes** a été effectuée le 9 Juillet 2019 et la date d'accessibilité de cette montée de débit pour les administrés a été faite le **11 Juillet 2019.**

Que faire pour avoir le Haut débit ?
Depuis cette date du 11 Juillet 2019, il vous appartient de contacter vos opérateurs respectifs afin de les prévenir de cette montée en débit. Bien que **cette montée en débit se doit d'être transparente financièrement** pour l'adminis-tré (aucun changement de contrat et changement de box gratuit), l'**opérateur doit mettre à jour la box** ou procéder à son changement si celle-ci est trop ancienne. Sans cette procédure, la montée en débit ne sera pas accessible.

REMISE DE CHEQUES EN DIRECTION D'ENTREPRENEURS DU TERRITOIRE

Notre amie, Mireille Pellevilain qui a créé sa société Mir'yamm la Normandie dans le but de valoriser les légumes locaux sur Vascoeuil a reçu une distinction lors de cette cérémonie organisée par la Communauté de Communes.

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Et si on agissait ensemble pour le climat ?

Qualité de vie, amélioration de la santé, attractivité du territoire, dynamisation de l'économie locale ou encore optimisation budgétaire, la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est une opportunité pour le territoire de mener une réflexion sur les enjeux environnementaux et de les prévenir au travers d'un plan d'actions coconstruit.

Le PCAET, qu'est-ce que c'est ?

Le PCAET est une obligation légale pour les collectivités de plus de 20 000 habitants. C'est un document de planification qui doit permettre de **lutter contre le changement climatique** et **d'adapter le territoire** à ses effets. Qualité de l'air, sobriété énergétique, développement des énergies renouvelables, réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction et gestion des déchets, déplacements, modes de production et de consommation… Autant de thématiques qui seront abordées dans l'élaboration du PCAET afin de **questionner et alimenter les politiques et programmes existants et futurs sous l'angle climat, air, énergie et d'identifier de nouvelles actions.**

Le PCAET, un projet durable et partagé

Face à la lutte contre le changement climatique et la préservation de la qualité de l'air, les responsabilités et leviers d'actions sont partagés entre tous les acteurs du territoire : entreprises, associations, citoyens, etc. **C'est l'intérêt de la concertation qui sera menée afin de permettre de relever tous ensemble ces défis environnementaux localement.**

Des défis majeurs pour le territoire Lyons Andelle

Avec une hausse de température qui pourrait atteindre **4 °C à l'horizon 2100 sur le territoire Lyons Andelle**, le **changement climatique est aujourd'hui un enjeu réel** auquel nous devons faire face.

Les conséquences de cette évolution du climat seront visibles sur toutes les composantes de notre quotidien et du territoire : **hausse des pics de chaleur, intensification des pluies et risque accru d'inondations et de coulées de boues, dégradation de la qualité des eaux superficielles, baisse des ressources en eau, modification de la productivité et des cycles de production agricole, impacts sur la santé humaine, évolution de la faune et de la flore…**

Ces défis sont majeurs, mais peuvent devenir de réelles opportunités de développement pour le territoire si celui-ci les anticipe et s'y adapte dès aujourd'hui.

Face à ces enjeux, des engagements ont été pris :
> au niveau international à travers la Cop 21 et l'accord de Paris.
> au niveau national par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV), la Stratégie nationale bas carbone et la Programmation pluriannuelle de l'énergie à venir.
Ils ont un objectif commun : **ne pas dépasser une hausse de 2 °C.**

L'atteinte de ces engagements repose aujourd'hui sur leur appropriation et déclinaison au niveau local. **Chaque territoire, chaque acteur a en effet un rôle à jouer.** Ainsi, la Communauté de communes Lyons Andelle, à travers son Plan Climat, cherche à définir une feuille de route partagée, afin de coordonner les actions du territoire visant à respecter ces engagements.

Le saviez-vous ?

Plus de 50 millions d'€ par an !
C'est le coût élevé de la facture énergétique pour l'ensemble du territoire Lyons Andelle.

LE CENTRE DE LOISIRS OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Basé à Vascoeuil, le centre de loisirs était ouvert durant les vacances d'automne. La trentaine d'enfants présents a pu découvrir, dans le cadre de la programmation culturelle, le Land'Art dans l'arboretum de Lyons-la-Forêt. Le Cercle d'Escrime de Pont-saint-Pierre et le Tennis club de Lyons-la-Forêt, ont permis aux plus grands de s'initier à ces deux sports. Une pièce de théâtre et un spectacle de magie sont venus compléter un programme d'animations qui a ravi l'ensemble des enfants.

En 2020, le centre de loisirs sera ouvert sur l'ensemble des périodes de vacances scolaires (hors vacances de fin d'année) afin de répondre aux besoins des familles.

Pour plus de renseignements, contactez le service enfance/jeunesse de la CDCLA : 02.32.49.61.27 ou par mail contact@cdcla.fr

Spectacle de magie et initiation au sabre laser avec Laurent Delbecque du Cercle d'Escrime de Pont-St-Pierre.

Également ouvert le mercredi

Le centre de loisirs est ouvert les mercredis en période scolaire.

Ouvert dès 7 heures, vos enfants ont la possibilité d'arriver jusqu'à 10 heures, heure du départ en activité.

Le matin, des cycles d'animations sont proposés aux enfants, certains peuvent se diriger vers les ateliers sportifs proposés par un agent du service des sports de la CDCLA, pendant que d'autres vont préférer animer l'émission radio du centre, qui viendra agrémenter le direct de Fréquence Andelle, la radio des écoles.

Le midi, un repas équilibré est proposé, suivi d'un temps calme où les plus grands découvrent, et font découvrir aux plus jeunes, une belle histoire qu'ils leur lisent.

L'après-midi, l'équipe d'animation propose des activités en lien avec le thème du cycle et, une fois au cours de celui-ci, une sortie est prévue en lien avec ce dernier. Par exemple, le 11 décembre dernier, les enfants ont assisté au grand cirque de Noël.

Vous avez la possibilité de venir chercher votre enfant dès 16h30, et ainsi partager le goûter avec nous, jusqu'à 19h, fermeture de la structure.

pour plus de renseignements, contactez le service enfance/jeunesse de la CDCLA : 02.32.49.61.27 ou par mail contact@cdcla.fr

ÉTAT CIVIL 2019

Naissances

Noé, Michel, Sylvain LAMBERT VIVIER	07 Février 2019
Alizée, Marie, Marine BLANPAIN	03 Septembre 2019
Bérénice, Françoise, Nadine GAILLARD	04 Novembre 2019

Mariages

Amaury PILLET et Gwendoline GILLES	26 Janvier 2019
Valentin DUMONTIER et Axèle RIGAUDIERE	07 Septembre 2019

Décès

Sophie, Marie Christiane DE METZ	10 Janvier 2019
Michel, Claude, Fernand PORTIER	26 Juin 2019
Michel, Jules, René DRELY	07 Juin 2019
Paul, Yves, Moise, Emile FORTIER	30 Juillet 2019
Jean-Pierre, Claude CUVELIER	12 Août 2019
Maurice, René, Jean BOUTET	16 Août 2019
Michel, Alexandre, René BERTIN	23 Septembre 2019

Comité de jumelage du Pays de Lyons

2019 : une rencontre placée sous le signe de l'armada

Mi-juin, une délégation de Grafrath, conduite par son maire, Markus Kennerknecht, est venue à notre invitation passer quelques jours en Pays de Lyons. Cette année, nous avions placé leur séjour sous le signe de l'Armada, aussi y avons-nous consacré 2 journées. Cela a commencé par un après-midi à Rouen avec une balade en vedette sur la Seine. Puis, nous avons clos la rencontre par une journée complète, le dimanche, en bordure de Seine à Aizier. La matinée a été consacrée à la découverte de ce petit village pittoresque, avec son église du XIe siècle et les ruines d'une léproserie du Moyen Âge, mise en valeur par un parcours initiatique très instructif. Ce fut ensuite un temps de repos bien mérité, au cours duquel nous avons pu avoir de longs échanges en attendant d'assister en fin d'après-midi au départ des bateaux descendant la Seine.

Par ailleurs, comme lors des visites précédentes, nous avons poursuivi notre présentation du Pays de Lyons et de la Normandie sous leurs différents aspects, culturels, historiques, économiques... Nous avons ainsi visité le musée des Arts et traditions normands au château de Martainville, puis nous leur avons fait faire une visite guidée de la Ferme des peupliers, qui les a d'autant plus intéressés que l'on trouve les produits de cette dernière sur le marché de Munich. Le vendredi soir, nous avions organisé un dîner franco-bavarois, qui s'est déroulé dans la salle des fêtes de Vascœuil mise à notre disposition par Jean-Luc Moëns, maire de ce village. Le dîner était assuré par le traiteur Cédric Devienne, patron de Graine des champs à Vascœuil, qui nous avait concocté un menu de spécialités normandes, tandis que Suzanne et Carl Ruf, de Grafrath, nous initiaient à des danses populaires bavaroises.

Nous avons aussi profité de leur présence pour approfondir notre réflexion sur l'ouverture aux jeunes et les échanges linguistiques. Pour ce faire M. Hafsaoui, principal du collège Guy de Maupassant, et son adjoint se sont joints à nous un après-midi. Nous sommes convenus de proposer, dans un premier temps, aux jeunes qui le souhaiteront de mettre en place des échanges de correspondance utilisant les moyens modernes de communication (réseaux sociaux, Internet, courriel, etc.) avec l'aide de leurs enseignants… Nous allons particulièrement travailler ce point l'an prochain, car il est l'une des clés de la pérennité du jumelage. Si vous êtes concerné, prenez contact avec nous par courriel : lyons.jumelage@free.fr.

Nous nous sommes séparés sur un « Auf Wiedersehen » prometteur l'année prochaine à Grafrath où nous sommes invités pour une fête locale durant le week-end du 1er mai 2020. Nous espérons que vous serez nombreux à rejoindre le jumelage d'ici là.

En attendant nous vous donnons rendez-vous sur www.lyons.jumelage.online.fr.

Pascale COURTIN
Présidente

Christiane LORRAIN
Vice-présidente

Bruno BERGER CARTON
Vice-président

L'ASSOCIATION DES PERSONNES AGÉES DE VASCOEUIL

Mairie de VASCOEUIL
1, Rue de l' Eglise
27910 VASCOEUIL
Tél:02.32.80.48.31

Président : M. Gérard BRARD
11, Rue de l' Ile Dieu
27910 Vasceouil

Chers Vascoeuillaises et Vascoeuillais,

Les Adhérents du Club des Personnes Retraitées de VASCOEUIL vous souhaitent la bienvenue au Club. Il est ouvert un Mardi sur deux de 14h à 17h30 de septembre à fin juin à la Salle Jacques DELAPORTE.
Vous pouvez inviter un proche, une amie ou ami.
Les Activités principales sont les jeux de cartes (manille, belote), de triominos, dominos et autres, suivi d'un goûter.

LES FESTIVITES DU CLUB POUR 2019/2020 :

- le Mardi 14 Janvier 2020, la Galette des Rois,
- fin Juin, repas de fin de saison à la salle J. DELAPORTE
- mi-décembre, repas de fin d'Année à la Salle J. DELAPORTE.

Pour vous inscrire au Club de VASCOEUIL , vous adresser soit à M. Gérard BRARD ou à Mme Gisèle BRARD, secrétaire-trésorière ou à la Salle le jour de la 1ère réunion le Mardi 07 Janvier 2020, nous vous demandons une cotisation de 20€ par personne.
Nous vous souhaitons la Bienvenue au Club.

CLUB des AINES DU PAYS LYONSAIS :

LES ACTIVITES 2019 :

le 02 Avril, Repas Campagnard à la Ferme « Les Châtaigniers à CATENAY (76)
le 28 juin, Visite de la Vallée de la Somme et ses Etangs, un déjeuner croisière sur la Somme en longeant les hortillonnages (le Bateau le Picardie).
le 07 Novembre, Déjeuner Spectacle Cabaret le Ptit Bichou à Dives sur Mer (14).
Pour les Activités 2020 en projet : Repas, Voyage ou autres.

Le Club des Aînés du Pays Lyonsais et le Club de VASCOEUIL donnent chacun une participation sur le coût des sorties.
Si vous êtes adhérent et que vous participez à nos réunions récréatives, vous bénéficiez de la participation des deux clubs.

Le Club de VASCOEUIL vous souhaite
un Bon Noël 2019 et une Bonne Année 2020

Cordialement,

Mme Gisèle BRARD

Le 1er Septembre 2019 le Souvenir de Mortemer a célébré sa 75ième cérémonie des Fusillés de Mortemer les 23 et 24 Août 1944 et à l'inauguration de panneaux d'informations sur les 3 sites relatant les faits qui se sont déroulés dès le débarquement des Alliés en Normandie.

Dans le cloître de l'Abbaye de Mortemer une messe a été célébrée par le père Gaël de la Croix Vaubois en remplacement de l'Abbé Jacques décédé le 1er Décembre 2018 dans la sacristie de la Collégiale d'ECOUIS après 30 années de présence ICI les 1erdimanche de septembre.

Le cortège emmené par l'harmonie Municipale d'ETREPAGNY avec ses 25 portes drapeaux toujours aussi nombreux se dirige vers la stèle d'Huguette VERHAGUE Héroïne de la Résistance. Le panneau est inauguré par Waren et Sharon LESLEY et Jeffrey BOWLING suivi d'un discours du jeune Martin et du Cdt d'aviation Sean SEVENS représentant l'Ambassade des ETATS UNIS de PARIS qui nous ont fait l'éloge de son courage d'avoir secouru au péril de sa vie 7 aviateurs qu'elle logea dans son grenier au-dessus du poulailler.

Le cortège repart vers la Croix des Fusillés qui est inaugurée par Georgette DERLY fille de Paul DERLY Résistant emmené par les S S et Chantal MARTINEZ petite fille de René LOUCOPOULOS fusillé au Cloisel au lieu-dit des Sapins. Jean Claude REGNARD retrace les évènements tragiques des 22 et 23 Août 1944 où 8 Résistants ont été torturés et fusillés et 3 autres considérés comme chefs de la Résistance locale emmenés par les S S vers une destination inconnue.

Le cortège repart vers le Monument de la Croix Vaubois qui honore la Résistance de l'ORA et de l'ONF. Le panneau est inauguré par 5 jeunes de la famille Croix Vaubois qui nous font un discours en mémoire de leur grand père Michel de la Croix Vaubois Conservateur des Eaux et Forêts à ROUEN arrêté par la Gestapo trahi par ALIE policier Français collabo le 22 mai 1944. Il sera transféré à Compiègne puis c'est dans un convoi pour le camp de DACHAU qu'il perd la vie avec d'autres de ses camarades tous étouffés dans le wagon où ils étaient enfermés. ALIE le policier Français collabo sera fusillé en Décembre 1944.

Le Comité du Souvenir de Mortemer remercie les Autorités Civiles et Militaires et les Portes Drapeaux ainsi que toutes les personnes qui ont participé par leur présence à la réussite de cette matinée. Un grand merci à Monsieur le Maire Régis OUINE et à son Conseil Municipal d'avoir pris en charge la réalisation des 3 panneaux d'informations avec le soutien de l'ETAT, de l'ONF, de la Direction de la Mémoire, du Souvenir Français et de la CDCLA pour les travaux sur le site de la Croix des Fusillés.

Jean-Claude RÉGNARD
Président du Comité du Souvenir de Mortemer

5 grande rue 27440 LISORS jcregnard@orange.fr

COMITÉ DU SOUVENIR DE MORTEMER
MAIRIE
LISORS
27440

LE COMITÉ DU SOUVENIR DE MORTEMER DE LISORS

A organisé le 26 septembre 2019 sa 4ème sortie annuelle au musée de la coupole à la base de lancement de fusées V2 à Saint Omer

Départ 6 H 15 de LYONS LA FORET

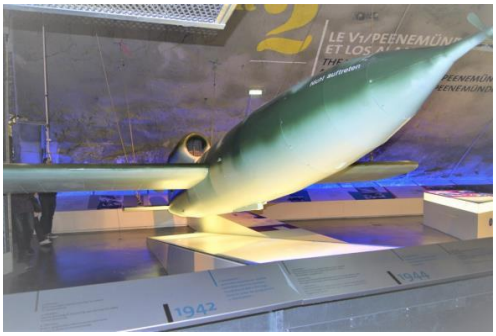

10 H arrivée à la COUPOLE pour la visite du Centre d'Histoire où devaient arriver les trains chargés de Fusées V2 avec pour objectif détruire LONDRES. Derrière cette arme on découvre le parcours d'un jeune ingénieur WEMHER VON BRAUN récupéré par les Américains à la fin de la guerre et qui enverra l'homme sur la lune grâce à SATURNE 5.

12 H Repas dans le centre-ville de SAINT OMER

14 H FILM en 3 D au PLANETARIUM. Nous partons à la découverte de l'UNIVERS les planètes, les étoiles et la lune.

16 H Retour à SAINT OMER balade en pirogues dans les marais.

RETOUR A LYONS LA FORET. IL EST 21 H

Monsieur REGNARD Jean Claude

Président du Comité du Souvenir de Mortemer

Croc'Livres, votre bibliothèque

Située à côté de l'école des Hogues, l'accès y est gratuit et ouvert à tous.

Un vaste choix d'ouvrages pour petits et grands vous y est présenté et très régulièrement renouvelé grâce aux subventions de nos 3 communes: Vascœuil, Perruel et Les Hogues.
La bibliothèque est un lieu de partage qui permet à chacun de découvrir et de s'instruire sur ce qui l'entoure. Ce peut être aussi l'occasion de se rencontrer, de se croiser, de parler ensemble, moments devenus rares dans nos villages.

Venez donc nous voir les :

Mercredi de 16h30 à 18h00
Vendredi de 15h45 à 17h00
Samedi de 11h à 12h30

Madame Leroux

LE COMITE DES FETES

Le nouveau comité des fêtes présidé par Matthieu Cuchor et secondé par Guillaume Cavé a inauguré son activité avec la fête des voisins qui a eu lieu à la salle Chapelière, de très nombreux habitants ont participé à cette rencontre. Nous avons passé un agréable moment, rempli de partage et de bonne humeur !

En juillet, la traditionnelle Saint Martial a permis de reprendre le flambeau du précédent comité aidé par quelques Vascœuillais volontaires ! Le temps nous a beaucoup aidé pour que cette 1ere foire soit un franc succès ! Les forains étaient également présents.

Pour l'année 2020, nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine fête des voisins qui se déroulera au printemps, et la fête Saint Martial, le 1er dimanche du mois de Juillet.

Nous avons quelques idées de projet, que nous espérons mener à bien pour faire revivre notre cher village ! Fête St Patrick, fête de la musique, fête d'halloween.

Si vous êtes volontaires, pour apporter votre soutien lors d'une manifestation n'hésitez pas à vous rapprocher de l'un des membres actifs du comité.

Vos idées sont également les bienvenues, une boite à idée est disponible à la boulangerie.

Vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux « comité des fêtes Vascoeuil » et y trouver toutes les informations sur les prochaines manifestations.

Au plaisir, de vous voir sur l'une de nos organisations !

Malgosia Bavencoffe & Marie Aloïs Cavé "

ASSOCIATION SPORTIVE DE VASCOEUIL

Notre Association Sports et Loisirs de Vascoeuil organise principalement des cours de gymnastique, stretching tous les lundis de 19h15 à 20h15 à la salle Chapellière avec un professeur diplômé. Pour nos séances hebdomadaires nous accueillons depuis la rentrée de nouveaux adeptes des communes voisines.

Cette année encore entre février et mars nous organiserons une initiation à la danse accompagnée d'un repas sur un thème choisi, nous espérons que les habitants de Vascoeuil viendrons nombreux.

Nous communiquerons en temps voulu le thème et la date de l'événement sur le site de la commune : *www.vascoeuil.fr*

Horaires d'ouverture
Campagne d'hiver de novembre à mars
Mardi, vendredi :
de 14h00 à 16h30
Campagne d'été, tous les 15 jours :
Mardi de 14h00 à 16h00

Les Restos du Cœur apportent une assistance bénévole aux personne démunies, dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et les accompagnent dans leur insertion sociale et économique.

Aux Restos, plusieurs types d'aide alimentaire coexistent : distribution de paniers repas équilibrés à cuisiner à la maison ainsi que du lait, petits pots et couches pour bébés. Des vêtements pour bébés, enfants, hommes et femmes, propres et en bon état, sont mis à disposition. Une bibliothèque avec romans, romans policiers, science fiction, nature… à la disposition de tous. Les visiteurs peuvent se réchauffer ou se désaltérer en buvant café, thé ou boissons fraiches et manger biscuits, chocolats dans notre « coin café ».

Pour tous renseignements contactez-nous au 09.64.23.14.27 ou Nelly au 02.32.48.07.90

La page des Écoles

Vascoeuil

Sortie fin juin à Rouen avec la visite de la caserne des pompiers rive gauche le matin et celle du jardin des plantes l'après-midi

Préparation des bottes de noël
avec Christelle et Delphine ;

Préparation des bougeoirs
avec maitre Sylvain et
Maitresse Laurence

Échos de l’école de Perruel

L'atelier buissonnier

Au mois de novembre, nous avons réalisé des véhicules
en utilisant des éléments de la nature.

Guidés par l'artiste Mireille Martini, dans le cadre d'un projet de la CDCLA, nous avons scié, râpé percé. Nous étions ravis d'utiliser seuls (comme les grands) de vrais outils.
Avec beaucoup de soin, nous avons construit : bateaux, voitures et trottinettes.
Nous avons hâte qu'elle revienne au mois de février pour une deuxième session !

Visite de la Pisciculture

Nous avons profité des derniers beaux jours de ce début d'année scolaire pour accepter l'invitation de Madame Guégant.
Nous nous sommes rendus à pied à la pisciculture, accompagnés par quelques parents.
Sur place, nous avons appris plein de choses sur les truites et leur élevage.Tout d'abord, ce sont des poissons carnivores.
Elles sont élevées dans différents bassins, en fonction de leur taille.
Lorsqu'elles sont suffisamment grosses, elles sont vendues pour être mangées.

Nous avons été très impressionnés par la taille des plus grosses d'entre elles.
Nous avons passé un très bon après-midi et nous remercions Mme Guégant et M. Desmet pour leur accueil.

En 2019 au Château de Vascoeuil

JEAN FRANÇOIS RAUZIER
« L'Hyperphotographe »

Son Hyper-Exposition de 6 mois 1/2 (4 Avril-18 Octobre) au Château de Vascoeuil a réuni un important ensemble d'œuvres de différentes séries comme Hypercités, Détroit, Bibliothèques, Babel, Mondes Utopiques, Voyages extraordinaires

Ici son œuvre issue d'une série de photos Intitulée « Animals »

En Pratique

La Mairie

Secrétariat de mairie
mardi 14h00-19h00
mercredi 14h00-18h00
vendredi 08h30-12h00

Permanences des élus
mardi 17h30-18h30
vendredi 08h30-10h00

☎02.35.23.62.37
✉ vascoeuil.mairie@wanadoo.fr

L'Agence Postale Communale

Lundi 08h30-11h00
Mardi 08h30-11h30
Mercredi 14h00-17h00

Jeudi 08h30-11h30
vendredi 08h30-11h30
samedi 08h30-11h00

Levée du lundi au samedi 9h30
☎02.35.91.60.39

Location de la salle Delaporte

Capacité 120 personnes
Disponibilités de la salle sur le site internet de la commune de Vascoeuil
www.vascoeuil.fr, rubrique salle des fêtes ou directement en Mairie

Tarifs de Location :
- Week end 380 € tarif unique
- 1 Jour en semaine 100 € tarif unique

Ces tarifs comprennent la mise à disposition de la vaisselle.

Les Transports en commun

Vascoeuil est traversé par deux lignes régulières de bus.
Pour les horaires de la ligne 73 Gournay en Bray - Rouen, Allez à l'adresse ci-dessous
https://www.normandie.fr/sites/default/files/fh-76-l73_gournay-en-bray_-_vascoeuil_-_rouen.pdf

Pour les horaires de la ligne 500 Perriers sur Andelle - Rouen, Allez à l'adresse ci-dessous
https://www.normandie.fr/files/ligne_500_perriers_andelles_lyon_la_foret_rouen.pdf

Numéros Utiles

- Pompiers :18
- Gendarmerie : 17
  Lyons la foret 02.32.49.60.17
- Samu : 15
- Enfant maltraité : 119

Centre anti-poison :0825 812 822
Médecin de garde : 118 710
Pharmacie de garde : 3237
Violences conjugales : 3919
Toutes Urgences : 112

La déchetterie

La commune de Vascoeuil dépend de la déchetterie de Lorleau 02.32.49.39.30.
Pour y accéder, il est nécessaire de se procurer à la déchetterie le formulaire de demande de Badge.

Horaires d'été
Du 1er avril au 30 septembre
Lundi, mercredi et vendredi
14h00-17h45
Samedi
09h-11h45 et 14h-17h45

Horaires d'hiver
Du 1er octobre au 31 mars
lundi, mercredi
14h00 – 16h45
Samedi
9h00-11h45 et 14h00-16h45

Les Ordures Ménagères

Le ramassage des ordures ménagères est fixé **tous les mercredis matin**. Les déchets doivent Impérativement être sortis la veille au soir.
Merci de disposer votre conteneur les poignées vers la route afin de faciliter le travail des agents chargés du ramassage.
Attention : les ordures ménagères ne sont plus collectées les jours fériés. En cas de jour férié, les collectes sont désormais décalées d'une journée pour le reste de la semaine.
(Voir dépliant SYGOM disponible en mairie ou sur le site de la mairie de Vascœuil).
Pour le tri sélectif :

- Le ramassage des papiers, cartons et plastiques est fixé **tous les mercredis matins**.

Les sacs jaunes doivent également être sortis la veille au soir ;
ils sont disponibles au secrétariat de la mairie ou à l'agence postale.

- Pour le verre, des conteneurs sélectifs prévus à cet effet sont à votre disposition auprès de la salle Jacques Delaporte

Les règles de vie en commun

Pour permettre à chacun de vivre en parfaite harmonie dans notre village,
nous nous permettons de rappeler les règles élémentaires d'un bon voisinage :

Les bruits de voisinage :
Tout bruit gênant est interdit de jour comme de nuit :

- Cris d'animaux et principalement les aboiements des chiens,
- Appareils de diffusion de son et de musique sauf **Jour de l'An, Fête de la musique, Fête Patronale et le 14 juillet,**
- Les travaux momentanés de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils

ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques… ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 heures à 19 heures 30,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures

(pour le respect d'autrui, nous vous demandons d'éviter de faire du bruit et du brûlage).
Pour les cris d'animaux et principalement les aboiements des chiens, veuillez informer son propriétaire pour le désagrément et si cela persiste, nous avertir.

Feux extérieurs :
Vu l'article 84 du règlement sanitaire, **il est interdit** de bruler à l'air libre des ordures ménagères, du plastique, des pneumatiques, des huiles de vidange…

Vu l'article 10 du règlement de protection de l'environnement, les feux de déchets verts nuisent à la qualité de l'environnement, ces déchets doivent être apportés à la déchetterie de Lorleau.

AMELIORATION DE L'HABITAT

DES AIDES POUR VOS TRAVAUX

Communauté de Communes Lyons Andelle

Vous êtes propriétaire d'un logement et souhaitez y faire des travaux, profitez des aides financières de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

La Communauté de Communes Lyons Andelle a décidé de poursuivre son intervention en faveur de l'amélioration de l'habitat existant ; Grâce à l'OPAH, les propriétaires qui souhaitent améliorer le confort ou rénover leur logement peuvent obtenir des conseils et des subventions pour leurs travaux.

- **De nombreuses opérations financées**

L'opération prévoit la réhabilitation de 115 logements grâce à 2 M€ de subventions mobilisées.

- **A qui s'adresse l'opération ?**

Aux propriétaires occupants pour leur résidence principale (sous conditions de ressources) et aux propriétaires de logements locatifs (sous conditions de loyer maîtrisé).

- **Quelles sont les aides ?**

Propriétaires occupants : jusqu'à 100 % des travaux, en fonction du projet de travaux et de la situation du propriétaire.
Aides cumulables avec le Crédit d'impôt *(transition énergétique et adaptation du logement au handicap)*.

Propriétaires bailleurs : jusqu'à 65 % des travaux, en fonction de la localisation et l'état initial du logement, et du loyer pratiqué après travaux.
Avantages fiscaux possibles (jusqu'à 60 % de déduction des revenus fonciers), **même sans travaux**, selon le loyer pratiqué.

- **Pour quels travaux ?**

- **Améliorer la qualité énergétique** des logements et réduire les dépenses énergétiques (isolation, chauffage, fenêtres, ventilation,…) ;
- **Adapter les logements** pour préserver l'autonomie et bien vieillir au domicile (sdb, wc, escalier,…) ;
- la **mise aux normes des logements** (électricité, gaz, eau, assainissement,…) ;
- **la remise en état**, partielle ou complète, des logements anciens (charpente, toiture, gros œuvre, revêtements, plomb, amiante,…)

« Le programme « Habiter Mieux »

Des aides spécifiques pour la rénovation énergétique

Travaux permettant un gain d'au moins 25% (35% pour les bailleurs) de la performance énergétique du logement.

IMPORTANT : *les travaux doivent obligatoirement être réalisés par une entreprise et la demande de subvention faite avant la réalisation des travaux.*

➔ OU SE RENSEIGNER ?

❖ **Lors des permanences locales d'information :**

Lyons la Forêt : 1er jeudi du mois
de 10h à 12h,
à la Mairie – 20, rue de l'Hôtel de Ville

Fleury-sur-Andelle : 3ème mardi,
de 10h à 12h,
à l'espace Paul Vatine 9, rue du Gal Leclerc

OU

❖ **Directement auprès de :**

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT NORMANDIE SEINE

SOLIHA Normandie Seine
11, rue de la Rochette
CS 30734
27007 EVREUX cedex
tél : **02 32 39 84 00**
Mail : **contact27@soliha.fr**
www.soliha-normandie-